

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAVILLE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

06/09/2024

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - TROSZCZYNSKI Céline - URBAN Michel - BENOIT Pierre - ZIPPEL Florianne

Absents excusés :

Nombre de Procuration :

Secrétaire de séance : CHLOUP SURMELY Marie-Pierre

DCM 36 / 2024 : Décision modificative N° 3 – Budget Principal.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget 2024 de la Commune,

Le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal que des modifications relatives au budget principal sont nécessaires. Il faut ainsi prévoir plus de crédit que prévu sur le compte fonctionnement 622 pour des frais d'avocats et sur le compte 65558 pour la participation au frais du groupe périscolaire. Ce dernier point résulte d'une erreur de saisie lors de la création du budget.

Le premier adjoint propose donc les mouvements suivants :

- Prendre 8150 € dans la section fonctionnement
- Modifier des affectations dans la section fonctionnement

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

-Approuve la décision modificative n° 3 / 2024 du budget principal prévoyant des virements de crédits comme détaillés ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID : 057-215705633-20240913-DCM36_2024-DE

S²LOW

Section fonctionnement

Article	Nature	Dépenses	
		FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
615231		- 27 850 €	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	+ 4 500 €	
65568	Au GFP de rattachement	+ 31 500 €	
023		- 8 150 €	

Section investissement

Article	Nature	Dépenses		Recettes	
		FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
231		- 8 150 €			
021	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires				- 8 150 €

Fait à RAVILLE, le 13 septembre 2024
Conforme au registre
« Certifiée exécutoire »



Le Maire,
Michel URBAN

La secrétaire de séance
CHLOUP SURMELY Marie-Pierre